

PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION
D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT
ÉLECTRIQUE
CONCERTATION CONTINUE



Réunion publique de proximité
Mardi 02 décembre 2025
Hombleux



FertigHy

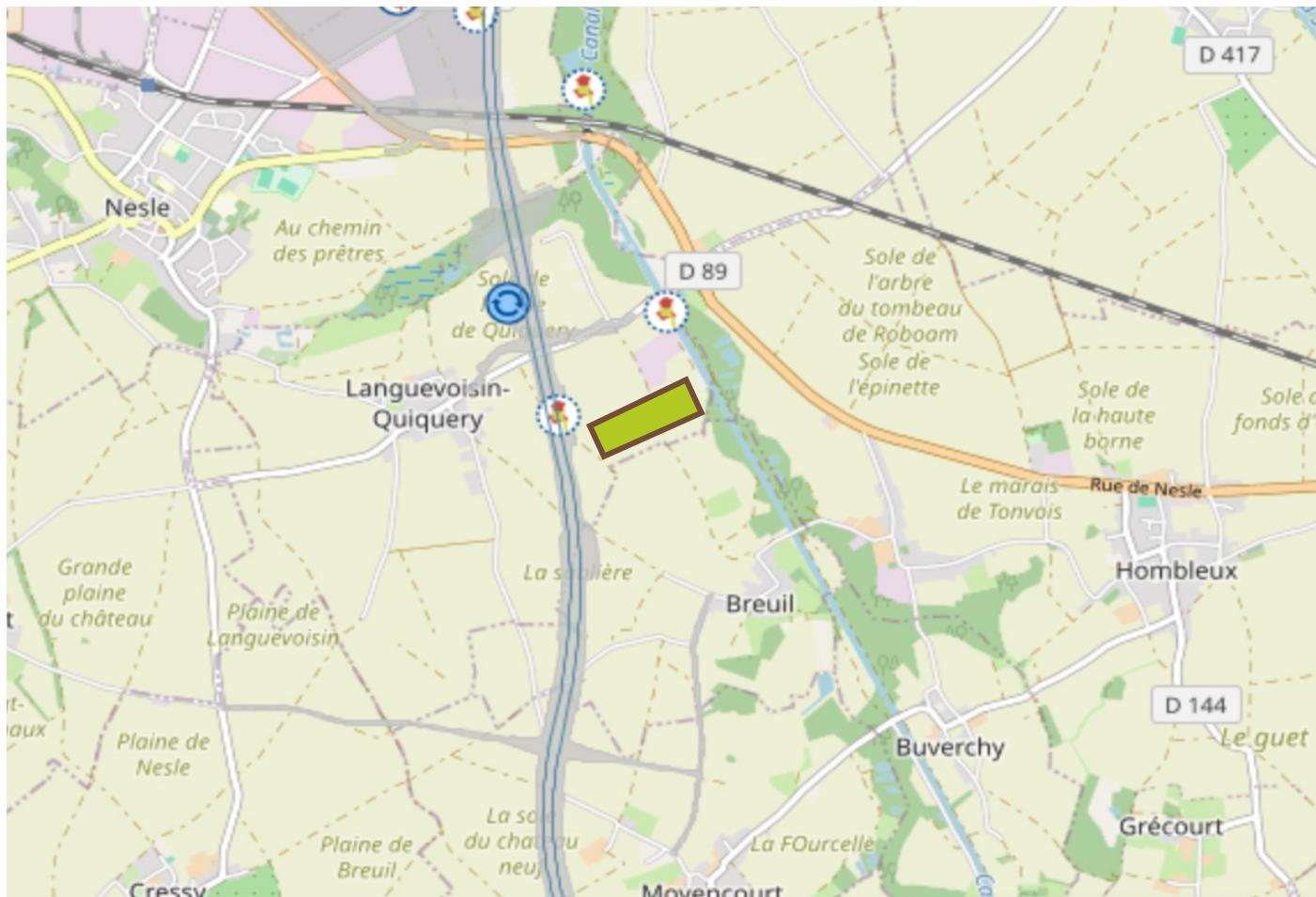


Le réseau
de transport
d'électricité

PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

LE PROJET FERTIGHY



Une emprise foncière de 20 hectares environ sur le territoire de Languevoisin-Quiquery, intégrée à un **futur pôle agro-logistique**



Un emplacement géographique privilégié :

- Au cœur de la principale zone de consommation d'engrais française
- Ancré dans un environnement agro-industriel en pleine expansion
- Bénéficiant de la convergence des principales voies de communication européennes : réseaux fluviaux, routiers et ferroviaires



Une connexion directe au Canal du Nord et au futur Canal Seine-Nord Europe : Desserte fluviale optimisée vers l'ensemble du territoire européen

PROJET Fertighy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

1,3 Md€

d'investissements estimés



De réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la production d'engrais



200 MW

Puissance de l'électrolyseur

LES CHIFFRES CLES DU PROJET

500 000

tonnes/an d'engrais azotés bas-carbone produits



20 ha. d'emprise foncière

Émissions de CO₂ évitées

1 million

de tonnes de CO₂/an

Un impact socio-économique important...



250

Emplois directs créés



700

Emplois indirects créés

PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION D'UNE INSTALLATION ICPE

Bastien VANMACKELBERG

Chef de l'Unité départementale de la Somme
DREAL Hauts-de-France



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FertigHy

Un projet d'installation classée pour la protection de l'environnement,
relevant du régime de l'autorisation environnementale
et classé Seveso Seuil Haut

Qu'est-ce qu'une ICPE ?

« les installations [...] qui peuvent présenter des dangers ou des inconvénients soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publiques,[...] soit pour la protection de la nature, de l'environnement et des paysages [...] »

(C. env., art. L. 511-1)

Une gradation en 3 régimes administratifs :

- la déclaration
- l'enregistrement
- l'autorisation

Qu'est-ce qu'une autorisation environnementale ?

- Une autorisation unique au titre du code de l'environnement
- Préalable au démarrage des travaux

- Instruite par les services de l'État
- Consultation d'organismes indépendants, des collectivités, de commissions locales
- Consultation du public
- Délivrée par le préfet après vérification de la conformité réglementaire du projet et de l'acceptabilité de ses impacts

Qu'est-ce qu'une autorisation environnementale ?

Les éléments prépondérants du dossier :

- une **étude d'impact** → appréciation des conséquences environnementales du projet (eau, air, sols, énergie, nuisances diverses)
- une **étude de risque sanitaire** assortie d'une interprétation de l'état des milieux → focus sur la santé des riverains
- une **étude de dangers** → évaluation des risques accidentels

LES CHAPITRES DE L'ÉTUDE D'IMPACT

1. INTRODUCTION

2. ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT ET FACTEURS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS PAR LE PROJET

3. DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET ET DES TRAVAUX PRÉALABLES À SON IMPLANTATION

4. DESCRIPTION DES SOLUTIONS DE SUBSTITUTION RAISONNABLES ÉTUDIÉES ET JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA SOLUTION RETENUE

5. INCIDENCES NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES EN PHASE TRAVAUX

6. INCIDENCES NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES EN PHASE D'EXPLOITATION

7. DESCRIPTION DES ASPECTS PERTINENTS DE L'ÉTAT ACTUEL DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LEUR ÉVOLUTION

8. VULNÉRABILITÉ DU PROJET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

9. DESCRIPTION DES INCIDENCES NÉGATIVES NOTABLES ATTENDUES DU PROJET QUI RÉSULTENT DE LA VULNÉRABILITÉ DU PROJET À DES RISQUES D'ACCIDENTS OU DE CATASTROPHES MAJEURS

10. MODALITÉS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES ENVIRONNEMENTALES, DE SUIVI DE LEURS EFFETS ET COÛT DES MESURES

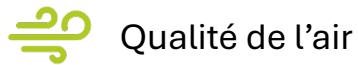
11. ANALYSE DES EFFETS CUMULÉS DU PROJET AVEC D'AUTRES PROJETS EXISTANTS OU APPROUVEDS

12. COMPATIBILITÉ DU PROJET AVEC LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION

13. POSITIONNEMENT DES ACTIVITÉS AU REGARD DES MEILLEURES TECHNOLOGIES DISPONIBLES

14. DESCRIPTION DES MÉTHODES UTILISÉES POUR IDENTIFIER ET ÉVALUER LES INCIDENCES NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

LES PRINCIPALES THÉMATIQUES DE L'ÉTUDE D'IMPACT



Qualité de l'air



Ambiance acoustique



Emissions lumineuses



Santé



Diagnostic écologique



Eaux souterraines et de surface



Odeurs



Habitats et logements



Infrastructures et déplacements



Activités économiques



Risques naturels et technologiques



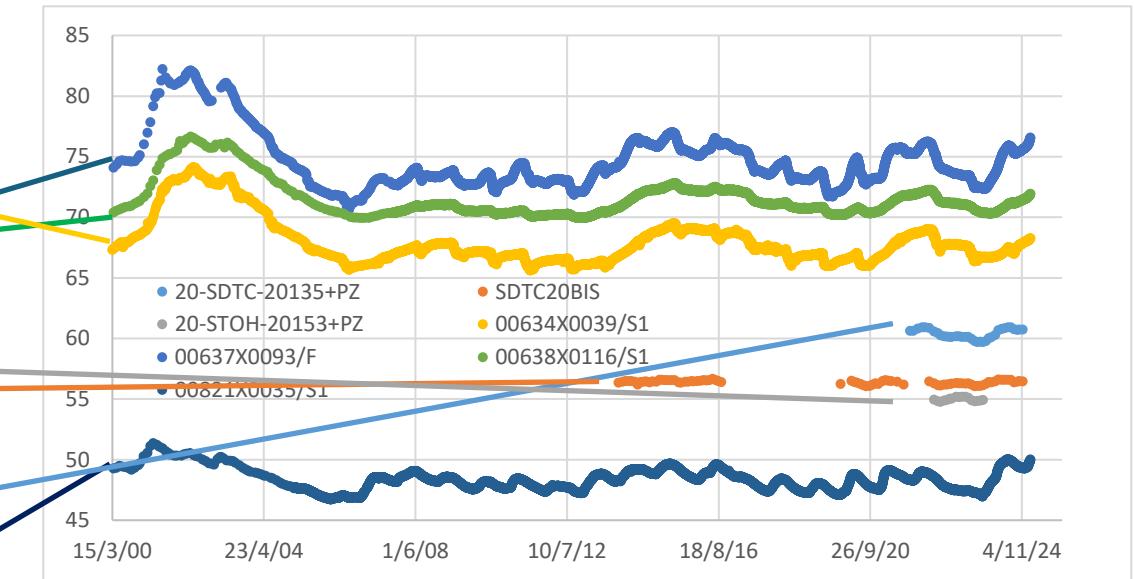
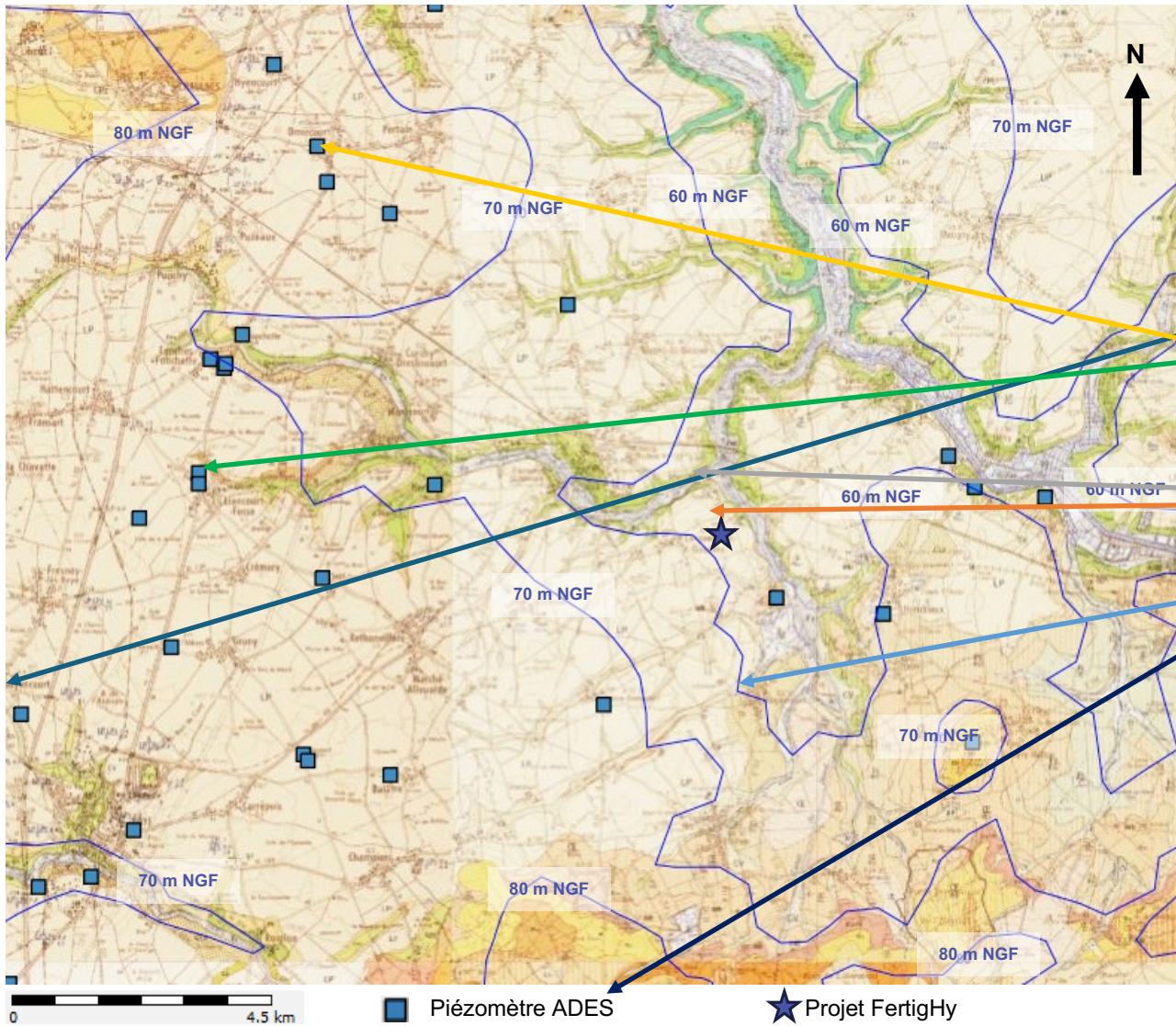
Paysage et patrimoine

PROJET FertigHy
UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

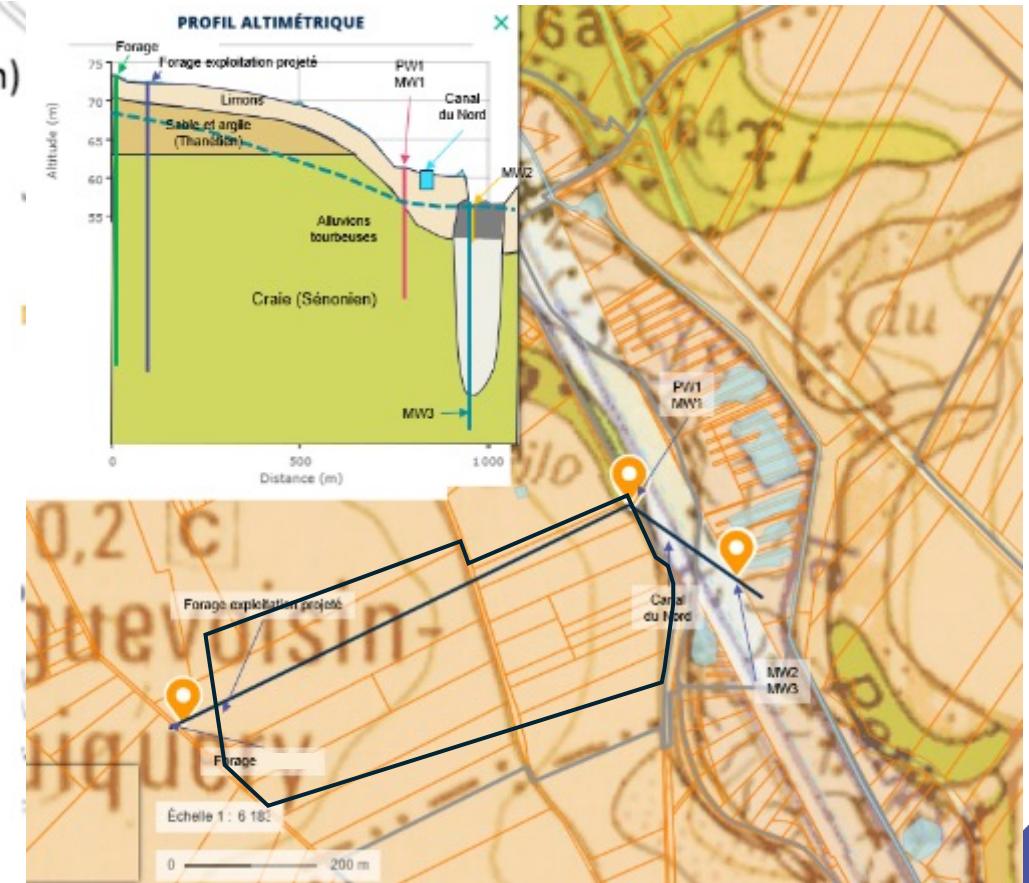
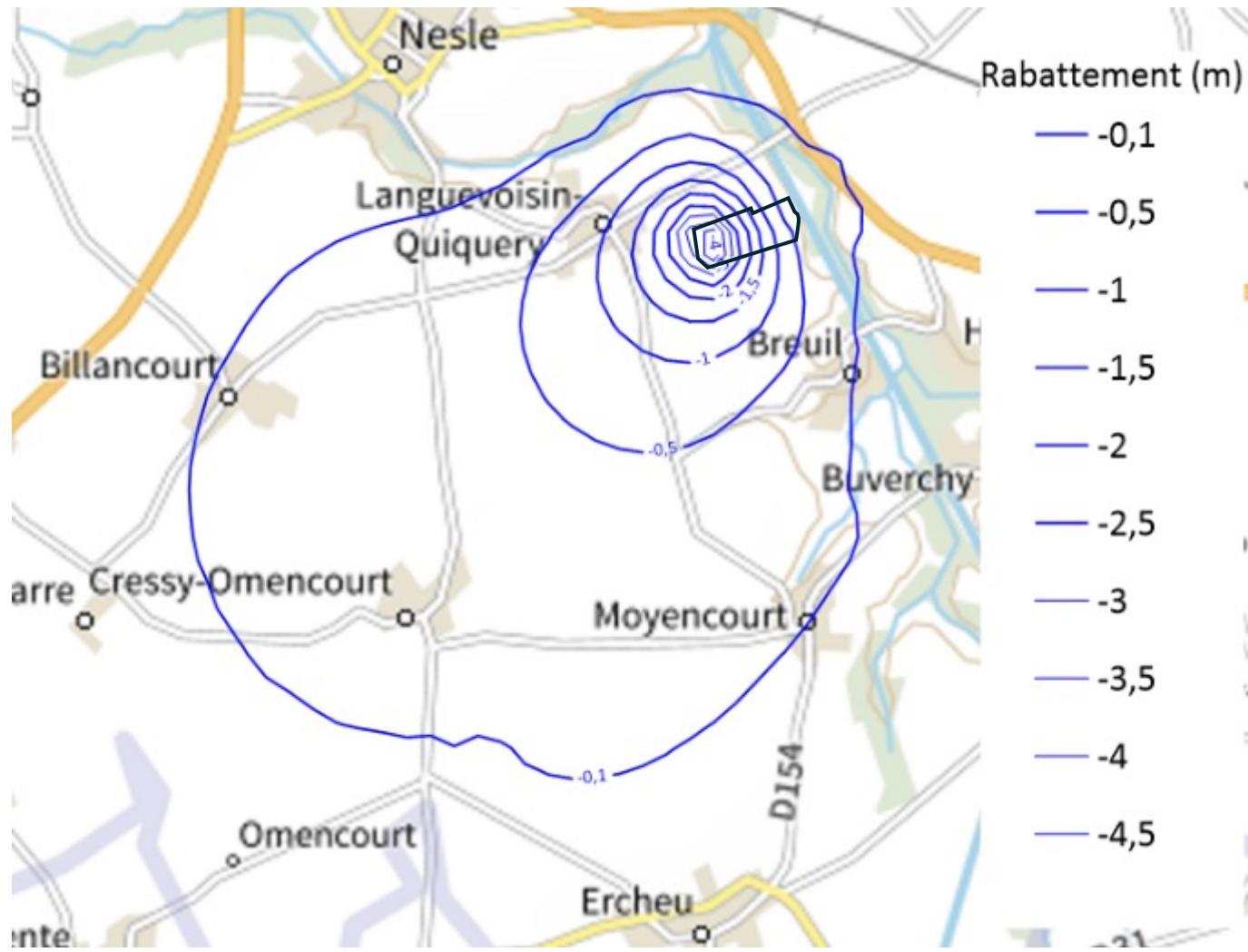
LA RESSOURCE EN EAU



Nappe de la craie et piézométrie – Historique sur 25 ans



Incidence du prélèvement d'eau sur la nappe de la Craie



PROJET FertigHy
UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

L'ÉTUDE DE DANGERS



Attendus du dossier d'autorisation

Dangers (1/2)

- Identifier de manière exhaustive les potentiels de danger et scénarios d'accidents associés
- Mobiliser le REX accidentologie et appliquer la démarche de réduction du risque à la source
- Analyse détaillée des risques (phénomènes dangereux, évènements redoutés, évènements initiateurs, arbres de défaillances...)

Attendus du dossier d'autorisation

Dangers (2/2)

- Identifier les Mesures de Maîtrise du Risque, justifier leur pertinence et niveau de confiance
- Prendre en compte les effets dominos
- Evaluer les probabilités / cinétique / intensité / gravité avec cartographie des zones d'effets
- Conclure sur l'acceptabilité du risque
- Proposer les mesures de maîtrise de l'urbanisation appropriées

La méthodologie de l'étude de dangers

3 étapes :

- **L'Identification Des Dangers** liés aux produits utilisés, aux procédés mis en œuvre et à l'environnement des installations étudiées : Recenser les risques relatifs au fonctionnement des installations et les scénarios d'accidents envisageables.
- **L'Evaluation Préliminaire des Risques (EPR)** réalisée grâce à une revue d'analyse de risques basée sur :
 - La connaissance de l'exploitation des installations étudiées,
 - L'historique des accidents et incidents,
 - Les règles de l'art en matière de conception, de construction et de suivi des équipements et des installations,
 - La sécurité des procédés.
- **L'Analyse Détaillée des Risques (ADR)** correspondant à l'étude quantitative des scénarios retenus à l'étape EPR, de façon à évaluer leurs conséquences s'ils survenaient malgré toutes les mesures de prévention et de mitigation mises en œuvre.

Les risques identifiés pour le projet

- **Le risque explosion**, liée à la production d'hydrogène
 - **Le risque incendie**, liée à la production d'hydrogène et d'ammoniac
 - **Le risque toxique**, liée à la production d'ammoniac et d'acide nitrique
- Chaque risque identifié devra faire l'objet de **mesures de maîtrise de risques**

Les stratégies de gestion du risque

- **La réduction des dangers à la source :**
 - **Substitution** : Utiliser des produits moins dangereux
 - **Intensification** : Minimiser les quantités de produits dangereux stockés
 - **Atténuation** : Opérer dans des conditions opératoires moins dangereuses
- **Les mesures de prévention** : installées dans le but de détecter une défaillance avant la survenue d'un accident et d'en prévenir l'occurrence, ces barrières peuvent avoir une action sur le procédé pour le mettre en sécurité, relever de la conception des équipements ou encore reposer sur des procédures organisationnelles
- **Les mesures de protection** : en cas de survenue d'un accident, ces barrières permettent de réduire ou de supprimer les effets potentiels sur les hommes, l'environnement et les équipements

Le risque Explosion :

Mesures sécuritaires :

Substitution :

- Ammonitrat moyen dosage, CAN27
- Faible proportion de nitrate d'ammonium = moindre risque de détonation par rapport aux engrais dits hauts dosages
- Réduction supplémentaire par la présence de dolomie (calcium)

Intensification :

- Aucun stockage d'hydrogène sur site
- Stockage de CAN27 dans deux bâtiment distincts (en fonction du mode de stockage)
- Volume de produits finis stocké sur site cohérent avec les standards de l'industrie pour ce secteur
- Aucun stock de produit fini non conforme

Atténuation :

- Aucun trafic de produit dangereux en entrée et en sortie de site

Le risque Incendie :

Moyens de prévention : Code du Travail et Code dans l'Environnement appliqués

- Formation et information des travailleurs aux risques en présence
- Entretien et vérification des équipements
- Mise en place de modes opératoires et de protocoles spécifiques
- Identification des locaux à risques

Moyens de protection :

- **Protections passives** : Incluses à la construction des bâtiments. Murs ou cloisons REI120, portes coupe-feu, etc. La structure des bâtiments de stockage du CAN-27 sera par exemple R60, conformément aux exigences réglementaires.
- **Protections actives** : Mises en œuvre à travers le site, extincteurs adaptés répartis, les Robinet d'Incendie Armés (RIA) dans les locaux de stockage, les installations de désenfumage dans les bâtiments clos, les systèmes de détection gaz et incendie répartis sur les différentes installations
- **Réseau d'eau incendie** maillé maintenu sous pression permanente, desservant des poteaux incendie régulièrement répartis sur le site en respectant les exigences réglementaires applicables, soit un poteau situé au maximum à 200m des zones à risques

Le risque Toxique :

Mesures sécuritaires :

- **Intensification** : Les stockages d'ammoniac et d'acide nitrique sont limités et prévus dans des rétentions spécifiques
- **Production et utilisation sur site** : pas de transport, aucune opération de dépotage ou de chargement
- **Atténuation** : 3 scénarios ammoniac ont fait l'objet d'une démarche de réduction du risque à la source

ODEURS

PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



Le réseau
de transport
d'électricité

Odeurs

En fonctionnement normal, les activités de FertigHy ne sont pas susceptibles d'engendrer des nuisances olfactives.

- A la différence d'autres usines, il n'y a **aucune combustion de méthane et aucune matière organique** susceptibles de générer des nuisances olfactives
- Pendant les phases de mise en route et d'arrêt de l'usine, des soupapes peuvent être activées pour stabiliser le processus chimique, ce qui pourrait entraîner la perception de certaines odeurs aux abords du site.
- La direction des vents dominants (direction Est-Nord-Est) est à l'opposée des zones résidentielles les plus proches, minimisant ainsi l'impact de potentielles odeurs résiduelles.

